

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNE SAINT PROJET

L'an deux mille dix huit et le 19 septembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 septembre 2018

Nombre de conseillers	10
En exercice	10
Présents	9
Votants	10

**Présents :** Messieurs Léon-Bernard CLAESEN, Aimé MEDALE, Maurice ALIBERT, Michel SERRES, Didier ANDRAL, Bernard THIRIONET, Mesdames Monique CATEL, Danielle MOUTRAY, Jacqueline TOLOSANA

**Absents ou Excusés :** Mme Sylvie CONSTANT (*pouvoir M. Aimé MEDALE*)

**Madame Jacqueline TOLOSANA est élue secrétaire de séance à l'unanimité.**

**Rapporteur : Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire**

**Délibération : 2018-09-28**

**OBJET : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017 (RPOS)**

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le SYDED DU LOT, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ✓ Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017 de la commune de SAINT-PROJET. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré à SAINT-PROJET, les jours, mois et an que susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Léon-Bernard CLAESEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602906-20180919-2018-09-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2018  
Affichage : 19/09/2018

le Maire Léon-Bernard CLAESEN

